

## Innovation

## L'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DE L'INCUBATEUR



La mission première de l'incubateur est d'accompagner les porteurs de projets dans la construction et la transformation de leur idée en entreprise innovante, projets issus ou adossés aux laboratoires de recherche. Concrètement, cet accompagnement se traduit par un support direct des chargés de mission, qui consacrent en moyenne une centaine d'heures sur chaque projet. « Leur appui peut prendre plusieurs formes, explique Claude Lory, le directeur de l'incubateur : positionnement

de l'offre économique, identification et degré d'accessibilité du marché cible, moyens d'accès aux marchés, aspects réglementaires, juridiques, conseils sur les propriétés intellectuelle et industrielle, recherche de fonds ou montage financier... ».

La construction de réseau fait aussi partie de l'accompagnement, via le recours aux partenaires spécialisés sur des sujets techniques. « La durée moyenne de l'accompagnement dans l'incubateur est de 20 mois » complète Claude Lory. Un laps de temps qui est également mis à profit par les porteurs pour se former à tous les aspects liés à la conduite d'entreprise, ainsi qu'aux évolutions de l'environnement réglementaire concernant les entreprises innovantes.

Le financement direct, sous forme d'avance remboursable, est un autre outil de soutien aux projets. Il permet d'en accélérer le développement, en prenant en charge le paiement de prestations extérieures, l'achat de matériel, la réalisation de prototypes, d'études techniques ou d'actions pré-commerciales. « Le montant de cette avance est directement corrélé aux besoins des projets », précise Claude Lory. L'objectif est de constituer un cercle vertueux où les anciens projets contribuent activement au financement des nouveaux grâce au remboursement des avances. Dans tous les cas, les conditions de remboursement sont établies pour ne pas mettre en difficulté la croissance de l'entreprise créée. Un système qui a fait ses preuves : dix ans après sa création, l'incubateur du Limousin a permis la création de 36 entreprises, dont 29 sont encore en activité.

## Recherche

## ADETEL WIREWAVE AUTOMATISE LA PRÉVISION DES RISQUES D'INCENDIES DE FORÊT.

Adetel Wirewave commercialise depuis quelques mois un outil de support à la prévision des risques d'incendies de forêt. Hydroleme, est un système d'analyse du terrain qui repose sur la connaissance du niveau d'hydratation du végétal. « Hydroleme ne détecte pas les feux, et ne les éteint pas non plus, insiste Marc Bihan : c'est un outil de mesure et d'analyse des risques d'incendie ».

Les capteurs, placés en des points déterminés et stratégiques, sont associés à des plantes laissées libre de se développer à l'état naturel. À partir d'une mesure optique de la quantité de lumière qui passe à travers la feuille, ils permettent de suivre au jour le jour l'évolution de l'état hydrique du végétal, et de recueillir les informations météorologiques. Ces données, envoyées par GSM puis traitées informatiquement, sont réceptionnées quelques minutes plus tard par le centre opérationnel des pompiers. Il peut alors, sur la base de cet état des lieux, adapter ses moyens et positionner ses forces de surveillance et d'intervention aux endroits identifiés comme risqués. « Tout l'enjeu est d'être présent au tout début du feu », précise Marc Bihan. « Avec cet outil, qui automatise les relevés manuels réalisés par l'Office National des Forêts, les pompiers disposent de mesures plus fiables, en temps réel, répétitives et en multipoints. L'augmentation du nombre de points surveillés améliore également le quadrillage du département », complète-t-il. Le produit, développé à partir d'une technologie brevetée par le CNRS de l'Université de Toulouse, et pour lequel Adetel détient une licence d'exploitation, a été validé par le département des Pyrénées Orientales, où une campagne d'essais a été menée en 2009.

La Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne pourrait s'en équiper très prochainement, et une première étude de marché a également souligné son potentiel à l'export (pays Méditerranéens, Australie, Californie).

À la dimension éco-citoyenne du produit, liée à la protection du patrimoine et des populations civiles, s'ajoute une conception écologique : Hydroleme est alimenté par panneau solaire relié à une batterie.

« Sur le plan humain, c'est un projet presque parfait, résume Marc Bihan : une solution utile, innovante, multimétiers, alliant mécatronique et technologie GSM, et éco-citoyenne ».

La technologie intéresse également le secteur de l'agriculture, où la réglementation évolue, pour optimiser l'irrigation des exploitations agricoles. Des discussions sont en cours avec des producteurs de maïs, des viticulteurs, des industriels de matériels d'irrigation et des universitaires.



Hydroleme est associé à une plante en milieu naturel



Hydroleme peut aussi intéresser les viticulteurs

## Lettre mensuelle • N°78 • MARS 2011

ESTER Limoges Technopole – BP 6901 – 87069 Limoges cedex – Tél. 05 55 42 60 00

– Fax 05 55 42 60 05 – ester@ester-technopole.org

Directeur de la publication : Fabrice Macquet / Comité de rédaction : l'équipe

d'ESTER / Rédaction : Céline Auzanneau

Crédits photos : ESTER Technopole, Jacques Charon, Yves Bayard/ADAGP Paris 2011, Rosa production,

Centre Européen de la Céramique, Jean Dubus - Architecte DPLG, Adetel Wirewave, SAIPOS, AMCAD

Engineering.

Impression : Graphicolor / Conception graphique : ITI Communication

Tirage : 2700 exemplaires



Centre Européen de la Céramique

©Jean Dubus - Architecte DPLG

## L'événement

## Les journées du Groupement Français de la Céramique

Le Centre Européen de la Céramique accueillera du 21 au 23 mars les journées annuelles du Groupement Français de la Céramique.

Cet événement, qui répond à la mission du groupement d'encourager et faciliter les contacts et échanges entre les acteurs universitaires et industriels de la céramique, rassemblera les chercheurs de la plupart des laboratoires céramiques français. Ils pourront y présenter leurs travaux de recherches dans le domaine des matériaux céramiques, sur différents thèmes : céramiques traditionnelles, réfractaires, thermomé-

caniques, électrocéramiques, ou encore biocéramiques... Ces journées, qui réservent une large place aux communications (orales ou sous forme d'affiches), en particulier celles des doctorants, attribueront deux prix : celui de la meilleure thèse soutenue en France après mars 2010 et le prix de la meilleure affiche.

À cette occasion sera également organisée, le mardi 22 mars (17h30), l'Assemblée Générale du GFC, suivie d'une soirée de gala au Musée Adrien Dubouché.

En savoir plus : <http://www.unilim.fr/GFC2011/>

## 3 questions / 3 réponses

## Tony Gasseling, Directeur Général d'AMCAD Engineering

AMCAD Engineering quittera dans quelques mois le bâtiment central d'ESTER pour s'installer dans ses propres locaux, rue Atlantis. Née à l'incubateur en 2004, spécialisée dans la caractérisation de composants électroniques, l'entreprise pourra ainsi poursuivre sa croissance.

## En 6 ans, comment a évolué AMCAD Engineering ?

Nous avons démarré par une activité de services, en réalisant des tests hyperfréquences pour la caractérisation de composants électroniques. Comprendre et s'adapter aux besoins des clients nous a naturellement conduits à développer et commercialiser nos propres systèmes de tests pour composants semi-conducteurs. Cette activité « produits » représente aujourd'hui 60% de notre chiffre d'affaires. Nos bons résultats nous ont par ailleurs permis de nous acquitter cette année de la totalité de l'avance remboursable accordée par l'incubateur du Limousin.

## Vous avez lancé en 2010 la construction de votre propre bâtiment.

## Cette année a-t-elle marqué un cap dans votre développement ?

Nous étions jusque là en relation directe avec nos clients : agence spatiale Européenne, Thales, RFMD..., mais nous avons conclu en 2010 un partenariat de distribution mondiale avec la société Maury. Ce contrat d'exclusivité nous a ouvert de nouvelles portes, et nos logiciels pilotent et intègrent désormais tout le matériel de Maury. À l'heure actuelle, nous réalisons la moitié de notre chiffre d'affaires en Europe, 30% aux Etats-Unis, le reste en Chine et au Moyen-Orient. Dans ce contexte, la construction de notre bâtiment s'est révélée nécessaire pour disposer de locaux parfaitement adaptés à nos activités et à nos développements.

## Comment envisagez-vous l'avenir d'AMCAD ?

L'avenir passera vraisemblablement par la création d'une deuxième branche d'activités, et la diversification dans la fabrication de circuits électroniques. AMCAD est pour cela partenaire, aux côtés du laboratoire Xlim, de Thales Communication et d'Alcatel Thales III-V Lab, du projet Alpaga, labellisé par Elopsys. Financé en partie par la Région Limousin et le FEDER, il porte sur le développement d'amplificateurs de puissance moins énergivores pour les télécommunications mobiles.



## L'agenda

- 07 MARS  
FORUM DE L'ALTERNANCE  
Organisé par Pôle emploi - ESTER Technopole
- 14 ET 15 MARS  
10<sup>ÈME</sup> COLLOQUE SUR LES ARCS ÉLECTRIQUES  
Organisé par le laboratoire SPCTS Centre Européen de la Céramique, ESTER Technopole
- 21 AU 23 MARS  
JOURNÉES DU GROUPEMENT FRANÇAIS DE LA CÉRAMIQUE  
Centre Européen de la Céramique, ESTER Technopole
- 25 MARS  
SALON PROFESSIONNEL DOMOTIQUE  
Organisé par le pôle domotique de Guéret Espace André Lejeune - Guéret
- 31 MARS ET 1<sup>ÈRE</sup> AVRIL  
SÉMINAIRE SUR L'INVESTISSEMENT  
Organisé par les incubateurs du Limousin, du Centre, Etincel (Poitou-Charentes), et Busi (Auvergne) - ESTER Technopole

**D'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2015, tous les établissements recevant du public devront être accessibles aux personnes handicapées. Si les travaux d'aménagement semblent complexes, le « réflexe handicap » améliore le confort d'usage de tous les citoyens**

## Accessibilité des bâtiments : dépasser les contraintes et saisir les opportunités

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fixe l'ambitieux programme de l'accès à tout et pour tous : bâtiments publics, commerces, mais aussi maisons individuelles neuves destinées à la vente ou à la location. Même si le fauteuil roulant est le plus visible et peut-être le symbole le plus emblématique des handicaps, l'esprit de la loi est plus global, et vise tous les handicaps (moteur, visuel, auditif, ou cognitif) : « les personnes âgées, et les personnes à mobilité réduite, c'est-à-dire les femmes enceintes, les personnes avec poussettes, équipées de valises, de béquilles... », sont également concernées » précise François Alemany, chargé d'opération à la DREAL du Limousin (Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement). Tous les établissements existants recevant du public devront être aux normes le 1<sup>er</sup> janvier 2015. C'est le cas pour les bâtiments neufs depuis

Chaque handicap requiert en effet une solution adaptée : dispositifs sonores ou tactiles, jeu d'éclairages ou de contrastes chromatiques pour les handicaps visuels ou cognitifs, pose de boucles magnétiques pour les déficients auditifs... Les principes sont faciles à mettre en œuvre dans les bâtiments neufs, mais plus délicats pour l'existant. L'architecture de la Préfecture de Limoges, classée « monument historique », devait par exemple être préservée. « La loi sait s'adapter au maître d'ouvrage et à ses difficultés : elle prévoit des atténuations, qui sont des tolérances, et si besoin des dérogations, notamment en raison du caractère architectural des bâtiments », précise François Alemany. « Dans tous les cas, c'est la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité qui statue, mais la dérogation ne peut jamais être totale et porter sur l'ensemble des handicaps », complète-t-il. La question du coût des travaux est souvent présentée comme un frein à la mise aux normes. **Estimé au départ à 5 ou 7%, ce surcoût est de mieux en mieux maîtrisé, voire inférieur à ce que coûterait dans quelques années l'absence de prise en compte du vieillissement de la population et de son maintien à domicile.** « Au regard du confort d'usage, ces aménagements profitent à tous, y compris aux valides », rappelle François Alemany. « Il y a un véritable marché pour les professionnels du bâtiment, poursuit-il, car chacun peut être concerné un jour ou l'autre ». Architectes et professionnels du bâtiment ont développé un « réflexe handicap », et se forment aux bonnes pratiques. « Dans le cadre du volet social de la HQE, nous avons néanmoins suivi plusieurs formations, dont une en faveur du maintien à domicile des personnes âgées auprès du CNISAM\* », explique Olivier Feys. La DREAL, partenaire du CNISAM, apporte son appui technique tant pour la formation que pour la mise en place d'outils pédagogiques.

Comme en récompense des efforts réalisés, l'accessibilité commence à faire partie du paysage : toutes les villes ont progressé sur le sujet et « aujourd'hui, dans l'exercice de notre métier, on ne se pose même plus la question » conclut Olivier Feys.

**« Avec le vieillissement de la population, l'accessibilité est un enjeu sociétal et un véritable marché »**

« 4 ans avant l'échéance prévue par la loi, les dossiers se multiplient », témoigne Olivier Feys, directeur de la société Saipos, spécialisée en HQE (Haute Qualité Environnementale) et en réhabilitation patrimoniale. **En peu de temps, elle a été chargée de la mise en accessibilité de la préfecture de Limoges, de celle du Rectorat, de l'Inspection académique, et de la mairie de Brive.** Pour la Préfecture de Limoges, l'opération a porté sur les 4 niveaux du bâtiment, avec le réaménagement des sanitaires à chaque étage, la modification complète de l'accueil, la mise en place d'une signalétique adaptée et accessible, et le déplacement de l'accès principal dans la cour

intérieure. « Le mobilier peut aussi être concerné, comme dans ce cas précis avec la conception et l'installation d'une toute nouvelle banque accueil » explique-t-il.

### DREAL Limousin

Le pastel  
22 rue des Pénitents  
blancs  
CS 53218  
87032 Limoges cedex 1  
www.limousin.  
developpement-durable.  
gouv.fr

### CNISAM

Centre National  
d'Innovation Santé,  
Autonomie et Métiers)  
Chambre régionale des  
Métiers,  
14 rue de Belfort  
CS 71300  
87060 Limoges Cedex  
www.cnisam.fr

### Saipos

ESTER Technopole  
1 avenue d'ESTER  
87069 Limoges cedex  
www.saipos.com



## En bref

### Ingénierie

#### ROSA PRODUCTION SE DIVERSIFIE DANS LA PRODUCTION DE COURTS MÉTRAGES

En ce début d'année, Rosa production lance un nouveau site Internet. Enrichi de nouvelles rubriques (blog, témoignages de clients...), il fait la part belle aux réalisations grâce à un affichage de type mosaïque. Mais ce qui fait la singularité de l'entreprise, créée en 2005, c'est avant tout son ancrage régional. « J'ai fait le choix du Limousin parce que je crois aux talents et savoir-faire qu'il abrite, y compris d'un point de vue technologique » explique Thierry Irissou, le créateur de Rosa production.



En 2010, Rosa Production, avec l'agence Étamine, remportait l'appel d'offre du CREPAL (Comité Régional de Promotion des Produits Agricoles et Agroalimentaires du Limousin), pour la réalisation en 2011 de 5 films mettant en avant les ressources locales et leur qualité.

Après 5 ans consacrés à la production audiovisuelle et la conception/réalisation de vidéos sur-mesure pour les entreprises et institutions, Rosa production se diversifie. Avec « Rosacourtoujours », elle produit le court métrage « La Meule » du réalisateur William Windrestin. Les 15 ans d'expérience de Thierry Irissou au sein du Groupe Canal+, dont 8 au pôle fiction, ne sont pas étrangers à cette démarche de soutien et d'accompagnement de projets artistiques (cinéma, spectacle vivant, animation...). « C'est aussi une marotte, confie Thierry Irissou : il y a derrière cela l'envie de porter des moyens d'expression plus artistiques,

et d'être reconnu autrement que par le corporate ». Rosacourtoujours a déjà plusieurs autres projets en cours : un pilote de dessin animé 3D, et la réalisation, en tandem avec William Windrestin, du clip « Exile » du groupe Olen'K.

### Télécommunications

#### DEVOPSYS SE DÉVELOPPE SUR LE MÉTIER D'OPÉRATEUR

Devopsys, qui commercialise des solutions alternatives en matière de téléphonie, a vu son chiffre d'affaires bénéficier d'une augmentation importante en 2010. « Il a été multiplié par trois, à la faveur d'une progression de l'activité de téléphonie, mais également grâce à l'essor de notre activité d'opérateur sur le réseau Axione » explique Yves Patout, son Président. Dans un contexte régional où les collectivités privilégient fréquemment les entreprises locales, et grâce à une offre performante techniquement et économiquement, Devopsys a pu répondre à une multiplicité de besoins : déploiement du réseau informatique interne du Conseil Général de la Haute-Vienne (100 sites sur l'ensemble du département), mise en place du réseau informatique inter-sites de la ville de Tulle (30 sites), installation d'une nouvelle solution de téléphonie et de l'infrastructure informatique de la Communauté de communes de Guéret... « Dans ce cas précis, l'objectif était d'interconnecter deux nouveaux bâtiments, et de mettre à disposition des outils pour optimiser et réduire les coûts », précise Yves Patout. Cette année riche en réalisations au service des collectivités locales (syndicat des énergies de la Haute-Vienne, Communauté de communes de Bourgañeuf, maison



pour l'emploi d'Aubusson...) permet à Devopsys de se constituer une solide base de références, et de rivaliser avec ses deux principaux concurrents France Telecom et Sfr.

En devenant opérateur, Devopsys n'a pour autant pas laissé de côté son offre de téléphonie d'entreprise, basée sur le logiciel libre : les travaux ont porté sur l'amélioration des solutions techniques pour renforcer la compétitivité de l'offre, et sur sa sécurisation. « Nous sommes maintenant partenaires de trois opérateurs au lieu d'un seul, ce qui nous permet de fiabiliser le processus d'appels », poursuit Yves Patout. Trois ans après sa création, l'entreprise partage ses sources de revenus entre entreprises et collectivités locales, et s'est fixé comme objectif de doubler son chiffre d'affaires en 2011.

### Economie

#### 110 PROJETS POUR LES JEUNES

La Région Limousin propose aux 18-30 ans et aux entreprises un appel à projets pour soutenir le développement d'activités nouvelles et l'emploi des jeunes en région. Devenu permanent, « 110 projets pour les jeunes » offre aux 18-30 ans des aides financières et des services personnalisés pour les accompagner dans leur projet de création d'activité, mais incite également, par des aides financières, les entreprises à développer de nouvelles activités grâce à un jeune. Les aides, dont le montant varie en fonction du public et de la nature du projet (idée de création, projet de création ou de reprise d'entreprise, développement d'une nouvelle activité par une entreprise ou une association, varient de 3 000 à 15 000€. Les activités liées à l'économie verte, aux nouvelles technologies, aux services à la personne, ou à l'économie sociale et solidaire seront sélectionnées en priorité.

